

DURÉE
1H15

À l'issue de
cette formation,
vous recevrez
une attestation de
formation valable
pour le décompte
d'heures nécessaires
au renouvellement
de la carte
professionnelle.

**ASSISTANCE
TECHNIQUE**

Référent ESI dédié à
l'assistance technique
de la formation
joignable au :
01 71 06 30 30
ou par mail :
fcontinue@fnaim.fr

MOYENS TECHNIQUES

Accès par ZOOM ou
Go To Training, lien de
connexion transmis par
mail au participant

**MOYENS
PÉDAGOGIQUES**

Support pédagogique
et quizz d'évaluation
finale

TRACFIN 3 : LA DÉCLARATION TRACFIN APPLICATION PRATIQUE

OBJECTIFS

- Comprendre les diligences imposées aux professionnels en matière de déclaration
- Découvrir et assimiler l'organisation des déclarations

LE PUBLIC CONCERNÉ

Tous les professionnels de l'immobilier assujettis à la LAB

LES PRÉ-REQUIS

Avoir suivi la formation V1 et V2 ou autres formations équivalentes

INTERVENANT

Maître Florian DESBOS, Avocat Associé du cabinet DESBOS BAROU



INTRODUCTION

BIENVENUE + PRÉSENTATION DU COURS ET DES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES



PARTIE 1

RAPPEL DES POINTS FORTS DES SESSIONS V1 ET V2

- La priorité : l'approche du risque client. Ce qu'exige la vigilance constante
- La prévention : se prémunir du risque pénal



PARTIE 2

LA DÉCLARATION

- Quand déclarer ?
- Comment déclarer ?
- Que déclarer ?
- Être en mesure de motiver le soupçon
- cas pratiques de DS



PARTIE 3

ANALYSE STATISTIQUE DES INFRACTIONS

- Les cas types de fraude
- Les 16 indicateurs de fraude fiscale



SYNTHÈSE DU COURS ET CONCLUSION



TEST D'ÉVALUATION + RÉPONSE AUX QUESTIONS + REMERCIEMENT